



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN



Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2020-2021

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021



L'eau
NOS RACINES
NOTRE FIERTÉ

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Stéphanie Leghay, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Révision

Anne Malamoud, Directrice générale, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Mathieu Laroche, Coordonnateur du plan directeur de l'eau, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

REMERCIEMENTS

Plusieurs acteurs de l'eau ont participé au suivi du plan directeur de l'eau. Nous tenons à les remercier pour leur participation.

LOGO DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Le logo de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une composition de quatre formes végétales traversées par quatre rivières (la Péribonka, l'Ashuapmushuan, la Mistassini et la Métabetchouane). Ces rivières se déversent vers un même point commun (le lac Saint-Jean). Elles sont aussi soutenues par une figure humaine, symbolisant les acteurs de cette organisation et leur mission (protection, mise en valeur, développement).

Référence à citer :

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2021). *Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2020-2021*. Normandin, Québec. 42 pages.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction | 4 |
| Principales activités en lien avec la mise à jour du plan directeur de l'eau | 5 |
| Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques | 5 |
| Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau | 7 |
| Les grands dossiers | 8 |
| Les programmes de financement | 14 |
| Suivi et avancement du plan d'action | 23 |
| Tableau de suivi | 24 |
| Rencontres de la table de concertation | 36 |
| Annexe | 40 |

Introduction

L'OBV Lac-Saint-Jean a pour mandat d'élaborer puis de mettre à jour un plan directeur de l'eau (PDE), de le promouvoir et d'en suivre la mise en œuvre. Le PDE est outil de planification et d'aide à la décision qui permet d'orienter les actions à réaliser en matière d'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean.



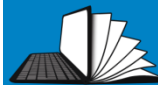
L'élaboration du PDE s'est faite entre 2010 et 2012 en collaboration avec les acteurs de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Il a reçu l'approbation du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en août 2014. Il est disponible sur le site internet de l'[OBV Lac-Saint-Jean](#).



La mise à jour du PDE peut se faire par différents moyens, notamment avec des consultations ciblées ou publiques, des activités de concertation comme la table de concertation de l'OBV Lac-Saint-Jean, l'accès à de nouvelles données ou informations, etc.



Le suivi de la mise en œuvre du PDE permet de connaître l'état d'avancement du plan d'action du PDE. Les acteurs de l'eau transmettent des informations à l'OBV Lac-Saint-Jean afin de compléter la mise à jour de l'état de l'indicateur des objectifs et des actions. Ce suivi annuel de la mise en œuvre est présenté dans les pages suivantes de ce document.



La promotion du PDE vise à faire connaître aux différents acteurs de l'eau le contenu du PDE afin de favoriser la mise en œuvre d'actions et l'atteinte des objectifs. L'OBV Lac-Saint-Jean s'appuie notamment sur une stratégie de mobilisation développée en 2017 afin de promouvoir les éléments prioritaires du PDE, notamment avec l'aide d'activités et d'outils d'information et de sensibilisation.

Le « **Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2020-2021** » présente d'abord les principales réalisations de l'OBV Lac-Saint-Jean en lien avec la mise à jour et la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Puis, les projets financés dans le cadre du *Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean* et du *Financement partiel d'action* sont brièvement décrits puisqu'ils participent à l'atteinte d'objectifs du PDE. Le suivi et l'avancement du PDE sont ensuite présentés. Le document se conclut avec un résumé des sujets abordés et des activités réalisées avec la table de concertation.

Principales activités en lien avec la mise à jour du plan directeur de l'eau

Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques

À la suite de l'adoption de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques par le Gouvernement du Québec en 2017, les organismes de bassin versant (OBV) ont reçu le **mandat d'élaborer et de mettre à jour des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) d'ici le 15 juin 2021**. Ceux-ci seront intégrés dans le Plan directeur de l'eau (PDE).

Les OCMHH doivent être réalisés **en concertation avec les acteurs du territoire et être en cohérence avec la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)**. La portée des OCMHH est ainsi appliquée à l'échelle des bassins versants et des zones de GIRE. Ils adresseront la conservation des milieux humides et hydriques en **précisant les éléments à protéger, à restaurer ou à utiliser durablement**. Les OCMHH visent à favoriser le maintien d'une variété de fonctions et de services écologiques en plus de lutter contre les changements climatiques et le déclin de la biodiversité.

De plus, les OCMHH permettront **d'orienter les MRC dans la réalisation de leur Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)**. Ces plans régionaux encadreront la conservation à l'échelle des écosystèmes. Les OCMHH et les PRMHH sont réalisés en parallèle et seront donc complémentaires.

Collaborer à l'échelle régionale

Dès la réception du mandat, en 2019, l'OBV Lac-Saint-Jean et l'OBV du Saguenay se sont rapidement entendus pour **collaborer afin d'uniformiser leurs démarches, partager les ressources et éviter de sursolliciter les acteurs communs**. De plus, ce partenariat semblait cohérent avec les principes de la gestion intégrée des ressources en eau puisque les deux zones de gestion des deux OBV constituent le bassin versant de la rivière Saguenay.

Assurer l'arrimage entre les OCMHH et les PRMHH

L'OBV Lac-Saint-Jean et l'OBV du Saguenay ont mis en place un **comité de suivi technique sur l'avancement des OCMHH** auquel participent les **acteurs municipaux responsables PRMHH**. Ce



comité a pour but de faciliter l'arrimage et la cohérence des deux projets, notamment en y discutant des calendriers de réalisations, du portrait du territoire et des activités de consultation et de concertation liées aux OCMHH.

Un portrait écologique et un portrait anthropique

Un comité d'experts scientifiques* a été mis en place par les deux OBV pour les guider à dresser un portrait des réalités écologiques à considérer. Le comité s'est attardé à développer au printemps 2020 une méthode permettant d'évaluer la diversité et l'intégrité des écosystèmes ainsi que leur capacité à fournir des services écologiques. La méthode a ensuite été appliquée à l'été 2020. Les résultats produits à plusieurs échelles se veulent utiles aux OCMHH comme aux PRMHH.

En plus du portrait écologique, il était important de connaître les réalités anthropiques. Les OBV Lac-Saint-Jean et du Saguenay ont organisé deux séances de consultation en janvier et en février 2021. Une centaine de représentants de 7 secteurs d'intérêts (voir image ci-contre) ont été consultés.

En plus d'être informés sur l'importance des milieux humides et hydriques, ils ont identifié les services écologiques les plus importants, les localisations où ces services devraient être conservés ainsi que les perceptions de freins et leviers à la conservation.

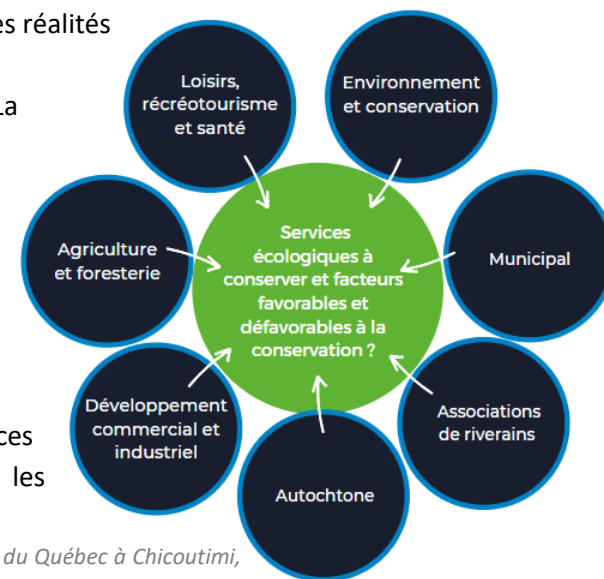
* Les experts : M. Jérôme Cimon-Morin (Université Laval, Biologie et conservation des milieux humides), M. Maxime Boivin (Université du Québec à Chicoutimi, Hydrogéomorphologie) et M. Julien Walter (Université du Québec à Chicoutimi, Hydrogéologie).

La concertation

Des activités de concertation se tiendront avec les membres de la table de concertations et les acteurs du territoire du Lac-Saint-Jean en avril et mai 2021, à la suite de la mise en commun des éléments identifiés dans le portrait et lors des consultations. Ces activités permettront de définir les OCMHH à ajouter ou mettre à jour dans le PDE, ainsi que les actions qui leur sont associées.

L'approbation de OCMHH

En mai 2021, **la table de concertation de l'OBV** validera et approuvera officiellement les OCMHH et leur intégration au PDE. Les OCMHH et les livrables qui lui sont associés seront transmis le 15 juin 2021.



Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau

Dans le cadre de son mandat, l'OBV Lac-Saint-Jean réalise des actions qui sont en lien direct avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Quelques exemples de ces activités sont présentés ci-dessous. Il est important de noter que les activités de la mise en œuvre réalisées par l'OBV Lac-Saint-Jean sont souvent aussi associées à des actions de mobilisation.

Pour plus d'informations concernant toutes les activités de l'OBV Lac-Saint-Jean, le [Rapport des activités](#) est disponible sur le [site internet](#).

Informer et sensibiliser

La sensibilisation et l'information constituent des étapes préliminaires indispensables à la réalisation ou à la mise en œuvre du PDE. Afin d'informer et sensibiliser les acteurs de l'eau, divers outils de communications sont utilisés tels que le site internet, la page Facebook[®], le compte Instagram[®] de l'OBV Lac-Saint-Jean et le *bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean*



Des programmes financiers disponibles pour favoriser la mise en œuvre

- **Le Fonds Bleu**

Le *Fonds Bleu* a été créé par l'OBV Lac-Saint-Jean en 2013. L'objectif de ce fond est de favoriser la mise en œuvre du plan d'action du PDE en aidant financièrement les acteurs de l'eau. Ce programme permet de financer des projets de sensibilisation, d'information et de concertation. Le comité de sélection du Fonds Bleu se réunit deux fois par année, au printemps et à l'automne.

- **Le Financement partiel d'action**

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC) offre la possibilité aux OBV d'utiliser une partie de leur subvention pour financer partiellement une action de mise en œuvre du PDE. Depuis 2019, ce financement remplace le Fonds bleu et ce à court terme. Les demandes de financement peuvent être déposées en tout temps.




Les grands dossiers

Les Sentinelles des lacs

Le projet [Sentinelle des lacs](#) est un réseau de riverains bénévoles coordonné par l'OBV Lac-Saint-Jean. Une Sentinelle a pour tâche d'observer et de suivre fréquemment un lac pendant la saison estivale dans le but de détecter la présence de problématiques (érosion, espèces exotiques envahissantes, algues bleu-vert, etc.). Les informations sont recueillies dans un carnet qui est transmis en fin de saison à l'OBV. Ensuite, l'OBV produit un bilan qui facilite la mise en place de projets adaptés aux problématiques observées.

En 2020, le réseau Sentinelle des lacs comptait **10 sentinelles** pour **7 lacs surveillés** : le lac à Jim, le lac des Bouleaux, le lac Rond (Hébertville), le lac Rond (Sainte-Hedwidge), le lac Vert, les lacs à la Croix, et le lac des Commissaires.

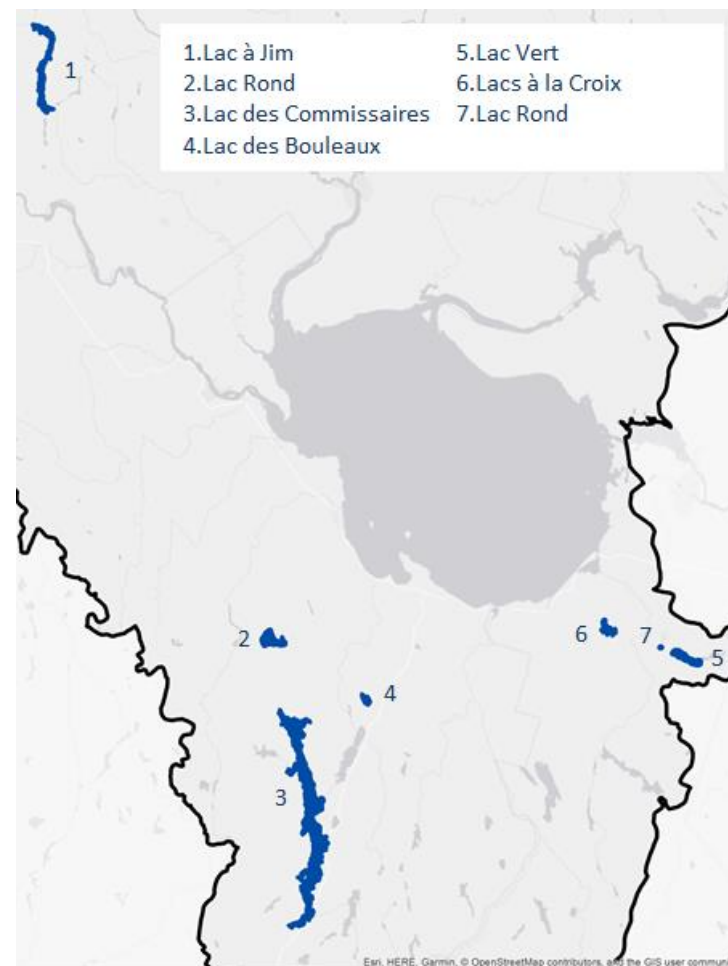
 **Ce projet est associé aux objectifs 1.6, 2.1, 2.2, 4.2 du PDE** (liste en annexe p40, état des indicateurs dans la section Tableau de suivi p24).

Les bandes riveraines du Lac-Saint-Jean



Le projet [Des racines pour notre lac](#) a débuté en 2015 avec une caractérisation de la bande riveraine du lac Saint-Jean. Celle-ci a démontré que 56% de la bande riveraine du lac était en mauvaise condition, soit 100 km de rive, due à la présence d'infrastructure et à l'absence d'herbacée, d'arbustes et d'arbres.

De 2016 à 2019, des activités de sensibilisation et de revégétalisation ont été offertes dans les municipalités riveraines du lac Saint-Jean. La sensibilisation à l'importance des bandes riveraines s'est faite notamment par l'intermédiaire de tournées de porte-à-porte dans les secteurs prioritaires, de soirées d'informations, de la publication d'articles dans les journaux municipaux et de la distribution d'enveloppe d'information du projet.



Comme pour les années précédentes, deux programmes de revégétalisation ont été offerts aux riverains en 2020. Les inscriptions se sont faites en ligne en raison de la COVID-19.

Depuis 2016, le projet a permis la distribution de plus de 5300 végétaux, la réalisation de 75 plans d'aménagements et la visite de près de 900 riverains.

📍 Le projet *Des racines pour notre lac* a été mis en place afin de participer à l'atteinte de l'objectif 2.3 et indirectement des objectifs 2.1, 3.4, et 4.3 (liste en annexe p40, état des indicateurs dans la section Tableau de suivi p24).

La Route des milieux humides

L'OBV Lac-Saint-Jean a débuté le projet de la [Route des milieux humides](#) en 2016. Ce projet vise à sensibiliser la population du Lac-Saint-Jean à **l'importance de protéger les milieux humides**, en faisant découvrir des sites sensibles sous la forme d'un itinéraire. Un portrait des différents milieux humides de la route a été présenté aux acteurs du territoire pour initier la réalisation d'actions de sensibilisation, restauration, interprétation ou d'aménagement de milieux humides sur le territoire du bassin versant du lac Saint-Jean.

Ce projet s'est poursuivi en 2018 avec la conception d'affiches, de cartes et de panneaux, et des sorties découverte. Un parcours de Géocaching® a été mis en place sur les 13 sites de la Route des milieux humides. Cette même année, un concours photo sur le thème de « *La beauté cachée des milieux humides* » a également été organisé incitant les photographes professionnels et amateurs à visiter les sites de la Route des milieux humides et à les immortaliser à travers leurs objectifs. Quinze photographies ont été choisies pour être exposées à l'Odysée des Bâtisseurs à l'automne 2018 et du printemps à l'automne 2019 à la bibliothèque Georges-Henri Lévesque de Roberval.

En 2019, l'OBV a organisé trois activités de sensibilisation sur le thème des milieux humides dans les camps de jours (97 élèves) de Normandin, Saint-Gédéon et Saint-Prime, dans le but de faire découvrir la biodiversité des marais et des tourbières, ainsi que leurs rôles. Une trousse de sensibilisation sur le thème des milieux humides destinée aux enfants de 5 à 12 ans est en cours de finalisation et un prospectus a été réalisé.



En 2020-2021, une caractérisation de plusieurs sites a été effectuée. Des demandes de financement ont été faites pour la mise en oeuvre d'un projet d'aménager et mise en valeur de trois des treize sites qui se déroulera en 2021 et 2022 avec la collaboration du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) et de la Société de gestion environnementale (SGE).

i Le projet de la Route des milieux humides participe à atteindre l'objectif 3.4 (liste en annexe p40, état de l'indicateur p24).

La gestion de l'eau au Lac-Saint-Jean : des actions municipales à partager!

Ce projet, élaboré par l'OBV Lac-Saint-Jean, avait pour but **d'identifier auprès des municipalités du bassin versant du lac Saint-Jean les actions mises en place pour favoriser la gestion intégrée de l'eau sur le territoire** afin de les valoriser et d'encourager leur transmission par un partage de connaissances et d'expériences au niveau local.

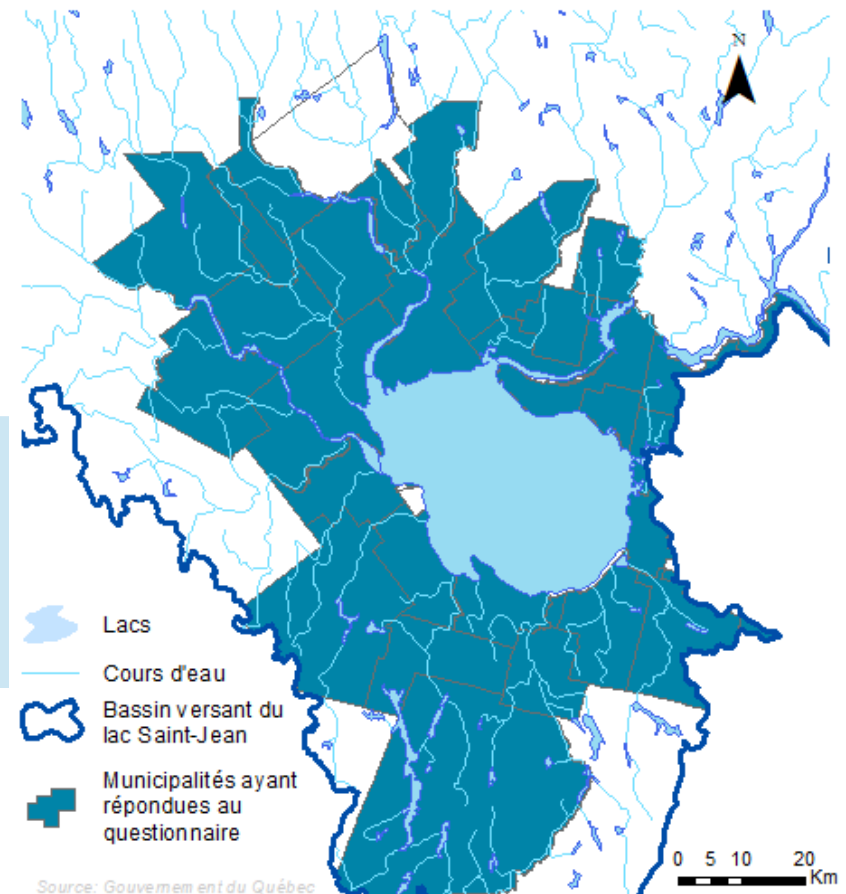
Le projet vise également à offrir **un soutien aux municipalités par des outils vulgarisés** se basant sur les actions réalisées dans les MRC du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Ces outils ont pour but de permettre aux autres villes et municipalités du territoire de **trouver des solutions adaptées à leur réalité afin de réduire les problématiques** autour de quatre thèmes : l'eau potable, les eaux pluviales, les bandes riveraines et les eaux

En 2020, l'OBV Lac-Saint-Jean a contacté les municipalités et les a incités à faire part de leurs actions à travers un questionnaire et des rencontres téléphoniques. Le projet s'est poursuivi en 2021 et les municipalités n'ayant pas participé en 2020 ont été sollicitées de nouveau.

Au total, **30 municipalités ont participé à ce projet** (voir la carte ci-contre).

usées.

Par la suite, l'OBV offrira son accompagnement aux acteurs municipaux qui le désirent, dans leur démarche vers une amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean.



i Ce projet participe à atteindre l'objectif 1.2 (liste en annexe p40, état des indicateurs dans la section Tableau de suivi p24).

Le Mois de l'eau



Depuis 2018, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et l'[Organisme de bassin versant du Saguenay](#) travaillent de concert afin de **célébrer le Mois de l'eau au Saguenay-Lac-Saint-Jean**, qui a lieu tout au long du mois de juin. Avec la collaboration de plusieurs partenaires régionaux, diverses activités récréatives et éducatives sont proposées chaque année à la population.

De 2018 à 2020, afin de promouvoir le Mois de l'eau Saguenay-Lac-Saint-Jean, un [Cahier spécial sur l'eau](#), élaboré avec divers collaborateurs, a été publié dans les différents journaux de la région. Ce cahier contenait des articles de sensibilisation et d'information et la programmation complète des activités proposées. Un total de 38 activités a été proposé (16 activités en 2018, 22 activités en 2019 et 19 activités en 2020).

De 2019 à 2020, M. Samuel Girard, champion olympique de patinage de vitesse, a été le porte-parole du Mois de l'eau Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a été rejoint en 2020 par Kasandra Bradette, également championne olympique de patinage de vitesse.

Les activités proposées en 2020 ont principalement été virtuelles et proposées par [différentes organisations](#) : le Zoo de Saint-Félicien, ÉCOgestion-solutions, le Musée du Fjord, Eurêko!, Ville Saguenay, Contact Nature, le Musée amérindien de Mashteuiatsh, l'Université de Québec à Chicoutimi, etc.

i **Le Mois de l'eau Lac-Saint-Jean participe à atteindre l'objectif 1.6** (liste en annexe p40, état des indicateurs dans la section Tableau de suivi p24).

Réseau de surveillance volontaire des lacs sur le lac Saint-Jean

Depuis plusieurs années, les bénévoles de l'association **Riverains Lac-Saint-Jean 2000 récoltent des données sur la qualité de l'eau à travers le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)**, encadré et coordonné par le MELCC. Ce programme vise à :

- acquérir des données afin d'établir le niveau trophique du lac Saint-Jean et à suivre son évolution dans le temps,
- dépister les signes d'eutrophisation et de dégradation du lac,
- dresser un portrait général de la qualité de l'eau au lac Saint-Jean,
- favoriser la prise en charge des problèmes et des solutions à l'échelle locale.



Source : Riverains Lac-Saint-Jean 2000 INC. - RSVL 2012

Par le passé, l'OBV Lac-Saint-Jean contribuait aux dépenses associées au RSVL avec le programme de financement [Opération Bleu-Vert](#). Malgré l'arrêt de ce programme en 2016, Riverains Lac-St-Jean 2000 a décidé de poursuivre le suivi en 2016 et 2017 puis de le suspendre en 2018. L'association a contacté l'OBV Lac-Saint-Jean avec la volonté de remettre en place le réseau de suivi de la qualité de l'eau pour le lac Saint-Jean avec l'appui du milieu. Le Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean (CGDLSJ) a également été sollicité.

Le CGDLSJ et l'OBV Lac-Saint-Jean ont alors **mobilisé les acteurs régionaux autour de la question du suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean** lors de deux rencontres de travail, au printemps 2019 et à l'hiver 2020. L'objectif principal identifié était d'optimiser le réseau de suivi de la qualité de l'eau. Cela a permis de mettre en place le **Projet de suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean 2021-2026** dont le volet 1 consistera à réaliser le suivi de la qualité de l'eau de 10 stations réparties autour du lac Saint-Jean sur une période de 6 ans. Différents partenaires ont été ciblés pour ce projet, dont la SÉPAQ, la CLAP Lac-Saint-Jean et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Au début de l'année 2021, un dépliant a été réalisé pour promouvoir le projet.

i Le projet de Réseau de surveillance volontaire des lacs du lac Saint-Jean participe à atteindre l'objectif 2.4 (liste en annexe p40, état des indicateurs dans la section Tableau de suivi p24).

Forum sur les espèces exotiques envahissantes

La **problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE)** se fait de plus en plus ressentir au Québec et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est pas épargnée. Ces EEE sont introduites par divers moyens anthropiques et peuvent se propager rapidement, participer à la destruction de la biodiversité indigène et avoir des impacts négatifs de nature sociale ou économique.


L'OBV Lac-Saint-Jean, en collaboration avec le CREDD et l'OBV Saguenay, a organisé **un forum virtuel sur les EEE**, qui s'est déroulé les 24 et 25 février 2021 afin de **sensibiliser les acteurs sur le sujet**.

Au total, **52 personnes de 40 organisations différentes** ont participé au forum. Sept conférences ont été données et abordaient :

- les espèces envahissantes terrestres et aquatiques, floristiques et fauniques,
- un témoignage de l'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7),
- un portrait des EEE au Saguenay-Lac-Saint-Jean,
- les stratégies gouvernementales pour la prévention, gestion et lutte des EEE au Québec par la MFFP et le MELCC,
- les moyens de lutte et de préventions.



Deux ateliers ont également été proposés aux participants afin **d'exprimer leurs préoccupations par rapport à l'impact de la propagation des espèces exotiques envahissantes sur leurs activités et de réfléchir aux solutions à mettre en place pour prévenir et lutter contre leur propagation** sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce forum a suscité l'intérêt des acteurs à mettre en place un comité de concertation général sur les espèces exotiques envahissantes coordonné par le CREDD.

 **Le Forum sur les EEE participe à atteindre l'objectif 2.4** (liste en annexe p40, état des indicateurs dans la section Tableau de suivi p24).

Les programmes de financement

Le Fonds Bleu

L'OBV Lac-Saint-Jean a mis en place le Fonds Bleu en 2013 dans le but de financer des projets de sensibilisation, de formation, d'informations ou de concertation en lien avec l'eau. Cette aide financière vise à mettre en œuvre des actions contribuant à atteindre des objectifs du PDE et elle est destinée aux acteurs de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean.

Le Financement partiel d'actions

Les OBV du Québec ont reçu du financement jusqu'en 2021 de la part du MELCC qui propose d'utiliser une partie de leur subvention pour financer partiellement des actions de mise en œuvre du PDE. Les administrateurs de l'OBV Lac-Saint-Jean ont décidé de dédier une partie de ce financement pour mobiliser les acteurs de l'eau et les encourager à poser des actions concrètes afin d'atteindre les objectifs du PDE. Il remplace le Fonds Bleu de 2019 à 2021.

Les pages suivantes présentent les projets financés par le Fonds bleu et le Financement partiel d'action.

A. Projet financé en 2017-2018 et finalisés en 2020-2021

A1 - Projet de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole

Résumé (sur 3 ans) :

- Une vidéo a été réalisée pour souligner les efforts d'un producteur qui a retiré une superficie de terre en culture située en zone inondable afin de diminuer l'impact de ses pratiques agricoles sur la qualité de l'eau. Des aménagements pour la biodiversité ont été faits sur les superficies visées.
- Des articles en lien avec la qualité de l'eau ont été publiés à destination des citoyens pour souligner les efforts des producteurs agricoles inclus dans le bassin versant de la Belle rivière, situé au Saguenay-Lac-St-Jean. En effet, sous forme de témoignages, les articles relataient les réalisations de plusieurs producteurs ayant réalisé des aménagements.
- Deux journées de sensibilisation ont eu lieu afin de sensibiliser les producteurs agricoles à l'importance de conserver un couvert végétal en période hivernale afin de diminuer le risque de lessivage dans l'eau. Il y a eu des visites chez des producteurs agricoles qui ont à cœur la qualité de l'eau et qui désiraient partager leurs efforts ainsi que les avantages de telles pratiques pour l'environnement.
- Un dépliant a été créé pour présenter les différentes méthodes que les producteurs agricoles peuvent utiliser pour améliorer la qualité de l'eau.
- Un bilan a été présenté.



Promoteur

Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)



Localisation :

Bassin versant de la Belle Rivière



Objectifs du PDE associés

1.6, 1.8, 2.1, 2.3 et 4.3*



Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- MAPAQ
- Réseau Agriconseils
- Société sylvicole de Chambord
- Groupe Agir
- ROBVQ
- Ferme Magi
- Stéphane Tremblay (Ben ferme ayrshire 2000 inc.)

*Liste en annexe p40

B. Projets financés en 2019-2020 ou 2020-2021 et finalisés en 2020-2021

B1 - Projet d'analyse d'eau des lacs Ouiatchouan et Bouchette

Résumé :

La municipalité de Lac-Bouchette souhaite relancer le suivi de la qualité de l'eau dans le cadre du programme RSVL de deux lacs et ainsi sensibiliser la population aux impacts de leurs activités.



Promoteur

Municipalité Lac-Bouchette



Localisation

Lacs Ouiatchouan et Bouchette, Lac-Bouchette



Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Comité de gestion du bassin versant la rivière Ouiatchouan (CGRO)



Objectifs du PDE associés : 1.6, 2.3, 2.4, 4.1, 4.3 et 5.1*

B2 - Sensibilisation pour la protection des milieux humides du secteur de la Pointe Wilson

Résumé :

- Conception, fabrication d'un panneau d'identification (recto-verso) des oiseaux du secteur de la Pointe Wilson;
- Sensibilisation aux milieux humides (faune et flore) du secteur;
- Conscientisation des membres du Club de la Pointe Wilson à l'importance des milieux humides dans un contexte de développement durable;
- Projet de 3 ans, incluant des conférences en collaboration avec des partenaires.



Promoteur

Club de la Pointe Wilson



Localisation

Pointe Wilson, Saint-Henri-de-Taillon



Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- SÉPAQ (Parc national de la Pointe-Taillon)
- Francis Regalbutto, naturaliste
- Simon Boivin, photographe invité



Objectifs du PDE associés : 1.6 et 3.4*

*Liste en annexe p40

C. Projets financés en 2019-2020 ou en 2020-2021 qui seront finalisés en 2021-2022

C1 - Mobilisation, sensibilisation et accompagnement vers des solutions agroenvironnementales pour le Petit Marais de Saint-Gédéon – phase II

Résumé :

- Activité de mobilisation des producteurs agricoles sous forme de brunch d'information par le GMA et MAPAQ.
- Suivis et coordination dans les entreprises participantes par l'agronome chargé de projet et son équipe, selon le plan d'action établi. Redirection des agriculteurs vers le programme Prime-Vert du MAPAQ pour le financement en partie des travaux admissibles.
- Compilation des données et des actions réalisées. Élaboration d'un rapport d'étape.
- Parution d'un article dans le journal municipal à la suite de la démarche et diffusion d'un communiqué à l'automne 2020.



Promoteur

Corporation de gestion du Petit Marais de Saint-Gédéon



Localisation

Bassin versant du Petit marais de Saint-Gédéon, Saint-Gédéon



Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)
- MAPAQ
- Municipalité de Saint-Gédéon



Objectifs du PDE associés : 1.6, 1.8, 2.1, 2.3 et 3.4*

C2 - Mettre en place le Réseau de surveillance volontaire du lac Saint-Jean

Résumé :

- Mise en place d'un réseau optimal de suivi de l'eutrophisation du lac Saint-Jean grâce à la collaboration de plusieurs acteurs, comme outil de mobilisation du milieu vers une prise de conscience.



Promoteur

Riverains Lac-Saint-Jean 2000 Inc.



Localisation

Lac Saint-Jean



Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Un lac pour tous
- SÉPAQ
- CLAP Lac-Saint-Jean
- Pekuakamiulnuatsh Takuhikan



Objectifs du PDE associés : 1.6, 2.1, 2.4 et 6.3*

*Liste en annexe p40

C3 - Innover dans les pratiques de sensibilisation dans le bassin versant de la Belle Rivière

Résumé :

Le CREDD réalisera des vidéos de sensibilisation sur différents thèmes et les diffusera auprès des acteurs du bassin versant de la Belle rivière. Également, le PDE sera mis à jour.

Promoteur



Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD)



Localisation

Bassin versant de la Belle Rivière



Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Municipalité d'Hébertville
- Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Association des riverains du lac Vert
- Association des riverains des lacs à la Croix



Objectifs du PDE associés : Tous (sauf 1.3, 1.5, 1.9, 5.1 et 6.3)*

*Liste en annexe p40

C4 - Le lac Saint-Jean, une destination, un milieu de vie

Résumé :

Une nouvelle version de l'ouvrage "le lac Saint-Jean, portrait d'une mer intérieure " sera produit afin d'avoir des données mises à jour et un ouvrage de meilleure qualité.

Promoteur



Technoscience Saguenay-Lac-Saint-Jean



Localisation

Lac Saint-Jean



Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- UQAC et chercheurs
- Rio Tinto
- MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- MRC Domaine-du-Roy
- MRC Maria-Chapdelaine
- Entreprises privées
- Députés et ministères
- CLAP Lac-Saint-Jean
- SÉPAQ
- Tourisme Lac-Saint-Jean
- Fondation de la Faune du Québec



Objectifs du PDE associés : 1.6, 3.4 et 4.2*

D. Projets financés en 2019-2020 ou en 2020-2021 qui seront finalisés ultérieurement

D1 - La conservation des sols et l'élargissement des bandes riveraines sur le bassin versant de la rivière Moreau

Résumé :

Une conférence sur la conservation des sols et l'aménagement de bandes riveraines sera organisée à l'attention des producteurs agricoles du bassin versant de la rivière Moreau. Les programmes de financement adaptés y seront présentés.



Promoteur

Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)



Localisation

Bassin versant de la rivière Moreau



Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Groupe AGIR
- Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)
- MAPAQ



Objectifs du PDE associés : 2.1, 2.3, 4.3 et 6.2*

D2 - Sensibilisation des producteurs de grandes cultures aux enjeux de l'utilisation des pesticides

Résumé :

Les agriculteurs utilisateurs de pesticides et les forfaitaires seront sensibilisés lors de rencontres individuelles à la pollution ponctuelle liée aux pesticides, et à l'utilisation d'outils pour un usage responsable des pesticides.



Promoteur

Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)



Localisation

Secteurs Lac-Saint-Jean-Est et Domaine-du-Roy



Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- MAPAQ
- Nutrinor
- Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean (UPA)



Objectifs du PDE associés : 1.6, 1.8, et 2.1*

*Liste en annexe p40

D3 - Aménagement de jardins pluviaux

Résumé :

Projet pilote d'aménagement de jardins pluviaux sur des terrains municipaux de 10 municipalités, création de panneaux, de dépliants et tenue de séances d'information en vue d'une meilleure gestion des eaux de pluie.



Promoteur

Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD)



Localisation

Municipalités du bassin versant du lac Saint-Jean



Partenaires

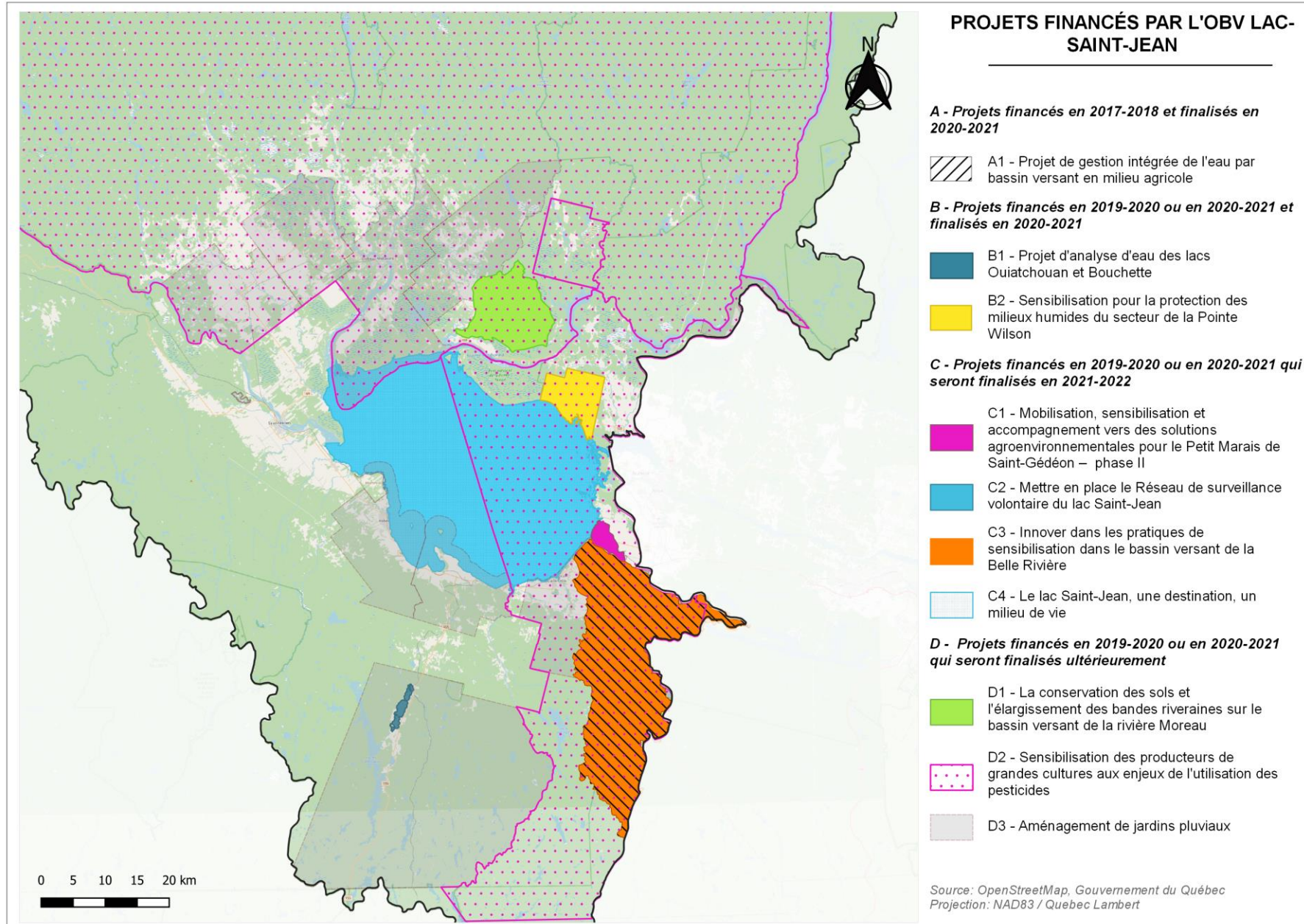
- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Société de gestion environnementale (SGE)
- Municipalités participantes (Albanel, Chambord, Dolbeau-Mistassini, Hébertville, Lac-Bouchette, Lamarche, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Normandin, Roberval, Sainte-Jeanne-d'Arc)



Objectifs du PDE associés : 1.2, 1.6, et 1.9*

*Liste en annexe p40

Carte des projets financés par l'OBV Lac-Saint-Jean



Implication de la communauté dans les projets financés

Chaque année de nombreux acteurs collaborent pour la **mise œuvre de projets de sensibilisation et d'information**. La collaboration peut prendre la forme de contribution financière, de bénévolat, de partage de ressource humaine ou de connaissances, etc.

En 2020-2021, les projets soumis et acceptés dans le cadre du financement partiel d'action ont reçu un total de **22 079 \$**.

Les projets décrits dans les pages précédentes impliquent au moins 43 acteurs (tableau ci-dessous).

Liste des acteurs impliqués dans les projets financés

| | | |
|--|-------------------------------------|---|
| Association des riverains des lacs à la Croix | MRC Lac-Saint-Jean-Est | Réseau Agriconseils |
| Association des riverains du lac Vert | MRC Maria-Chapdelaine | Rio Tinto |
| Ben Ferme ayrshire 2000 Inc. | Municipalité d'Hébertville | ROBVQ |
| CLAP Lac-Saint-Jean | Municipalité d'Albanel | SÉPAQ |
| Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouatouchouan (CGRO) | Municipalité de Chambord | Société de gestion environnementale (SGE) |
| Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) | Municipalité de Lac-Bouchette | Société sylvicole de Chambord |
| Députés et ministères | Municipalité de Lamarche | Tourisme Lac-Saint-Jean |
| Entreprises privées | Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc | Un lac pour tous |
| Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean (UPA) | Municipalité de Saint-Gédéon | UQAC et chercheurs |
| Ferme Magi | Municipalité d'Hébertville | Ville de Dolbeau-Mistassini |
| Fondation de la Faune du Québec | Naturaliste | Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix |
| Groupe Agir | Nutrinor | Ville de Normandin |
| Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA) | OBV Lac-Saint-Jean | Ville de Roberval. |
| MAPAQ | Pekuakamiulnuatsh Takuhikan | |
| MRC Domaine-du-Roy | Photographe professionnel | |

Suivi et avancement du plan d'action

Le **suivi du plan d'action du PDE** du bassin versant du lac Saint-Jean est représenté par un tableau dans les pages suivantes. **Pour chaque objectif et pour chaque action, un suivi est réalisé tous les ans grâce à des indicateurs**; ce qui permet de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. Ainsi, les informations recueillies permettent d'identifier par exemple:

- où les efforts doivent être faits pour les prochaines années;
- si certaines actions ne sont finalement pas réalisables ou pas adaptées à la réalité;
- si les actions peuvent être retravaillées par les membres de la table de concertation.

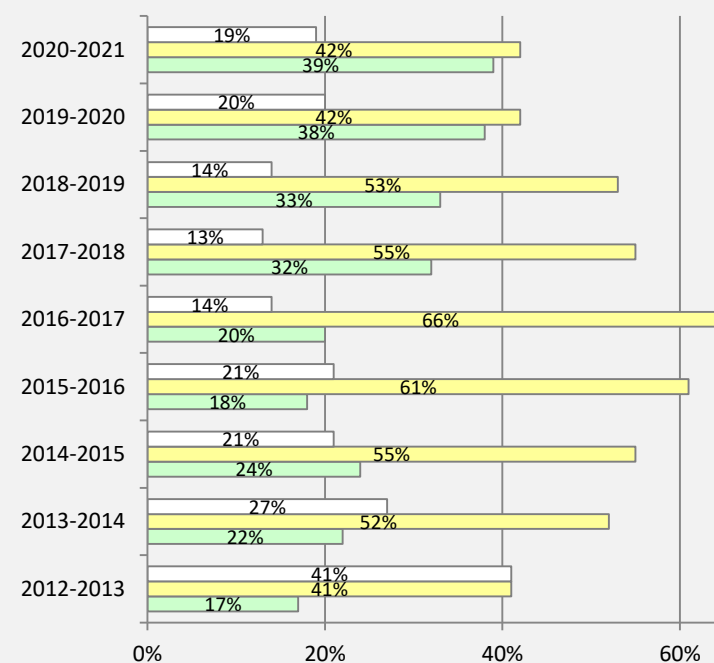
Ce bilan permet également de vérifier si les indicateurs choisis sont adéquats. De même que les actions, ceux-ci peuvent être modifiés s'ils ne sont pas adaptés.

Les actions indiquées dans ce plan d'action sont **majoritairement mises en œuvre par des acteurs de l'eau** tels que les municipalités, les associations de riverains, les comités de bassins versants, les organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement, etc. Le rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean peut être plus ou moins important dans la mise en œuvre des actions selon les besoins. **Il est donc possible que certaines actions se réalisent sans l'intervention de l'OBV Lac-Saint-Jean**, que d'autres bénéficient d'un appui financier (le Fonds bleu présenté précédemment), d'aide à l'élaboration de projets ou d'un soutien technique.

Le plan d'action du PDE de l'OBV Lac-Saint-Jean est fréquemment modifié, des actions et des objectifs peuvent être ajoutés ou mis à jour au fil des années. Par exemple, il est possible qu'un outil soit réalisé pour atteindre une cible antérieure, mais qu'une modification de la cible exige de publiciser l'outil. Il en résulte que des actions considérées par le passé comme « réalisées » appartiennent désormais à la catégorie « en partie réalisées ».

Dans certains cas, des sources de données ont changé lors du suivi. Ainsi, il est difficile de comparer avec précision la progression de la mise en œuvre en fonction des années en comparant uniquement les actions « réalisées » et celles « en partie réalisées ». Il est préférable de comparer les actions non réalisées. À ce propos, une diminution est observée au fil des années et cela témoigne de la mise en œuvre du PDE.

Bilan de la mise en œuvre du PDE depuis 2012



Bilan de la mise en œuvre du PDE en 2020-2021 :

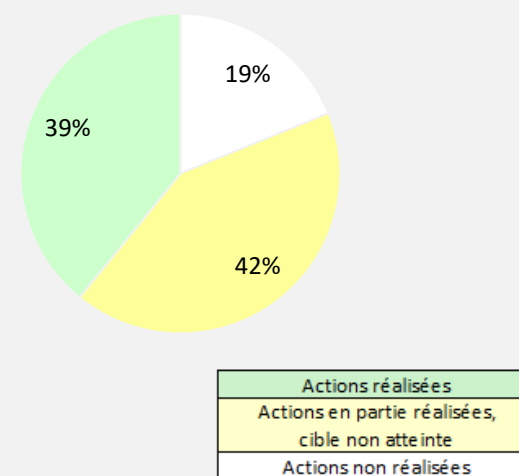


Tableau de suivi

| ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE | | |
|--|--|--|
| | CIBLE | ÉTAT DE L'INDICATEUR |
| Objectif 1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques | 500 permis émis pour le remplacement d'une ancienne installation septique d'ici 2017. | Au moins 3369 permis ont été délivrés depuis 2012. |
| Action 1.1.1 Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations | 95% des résidences isolées du secteur municipalisé vidangées d'ici 2016 | 100% des résidences isolées du secteur municipalisé ont été vidangés. |
| Action 1.1.2 Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace | 7000 documents distribués d'ici 2014 | <ul style="list-style-type: none"> • 2 210 documents distribués aux riverains • Au moins 1 article. • Environ 4320 propriétaires de résidences isolées en TNO ont été sensibilisés. • Environ 1489 visites sur la page « Riverain » du site internet de l'OBV. • Au moins 1641 personnes sensibilisées par les municipalités. |
| | Nombre de rencontres organisées avec les élus | Sujet discuté lors de 5 rencontres. Une lettre a été envoyée aux Élus et DG en 2016. |
| Action 1.1.3 Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités | Répertoire mis à jour | Dernière mise à jour en 2020. |
| Action 1.1.4 Mettre en place un mécanisme de suivi de l'efficacité des installations septiques | 100% des municipalités et collectivité mettent en place un suivi d'ici 2017 | À ce jour, 9 municipalités auraient mis en place un suivi de l'efficacité des installations septiques (30% des municipalités). |
| Objectif 1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux | 75% des stations ont une note de respect du suivi des surverses de 100% et une note de respect des exigences de surverses d'au moins 85% d'ici 2017. | En 2016, sur un échantillon de 54 stations, 69% répondaient aux exigences. |
| Action 1.2.1 Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau | 1000 personnes ont consulté les pages du site internet de l'OBV sur les actions des municipalités d'ici 2014 | 8 projets sont sur le site RÉPERT'EAU . 86 personnes avaient consulté la rubrique avant la modification du site internet qui a engendré la perte de cette section. Le projet de l'OBV « La gestion de l'eau au Lac-Saint-Jean : des actions à partager ! » a permis de recenser des bonnes pratiques des municipalités du territoire et elles seront partagées aux municipalités. |

| | | |
|---|--|---|
| Action 1.2.2 Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales | 1000 documents de sensibilisation à la gestion écologique des eaux pluviales distribués tous les ans entre 2012 et 2015 | <ul style="list-style-type: none"> • Environ 505 dépliants avec une section sur la gestion des eaux pluviales ont été remis depuis 2012. • En 2020, quatre (4) municipalités ont fait la promotion. |
| Action 1.2.3 Organiser des activités de promotion et de démonstration des jardins pluviaux | 5 municipalités ont participé | Des rencontres organisées par le CREDD et l'OBV Lac-Saint-Jean avec diverses municipalités ont eu lieu dans le cadre de ce projet. |
| | 100 personnes ont participé aux activités d'information. | |
| | 5000 personnes ont été atteintes par les différents médias. | |
| Objectif 1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traitées dans les plans d'eau et les cours d'eau | 100% des municipalités ont un système de traitement des eaux usées fonctionnel et efficace d'ici 2017. | 80 % des municipalités. |
| Action 1.3.1 Soutenir les municipalités qui ne traitent pas leurs eaux usées dans la recherche de solutions | 7 municipalités sont engagées dans une démarche pour la construction d'un système de traitement des eaux usées d'ici 2017. | À ce jour, au moins 6 des sept municipalités ont engagé des démarches (une d'entre elles possède maintenant un système). |
| Objectif 1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux | La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016. | En 2020, 2 stations de la liste ont des mesures de coliformes fécaux en 2020. Ruisseau Puant : satisfaisant (amélioration de la catégorie, la dernière mesure prise en 2013-2014 était mauvaise) Embouchure de la Belle Rivière : satisfaisant (catégorie inchangée depuis 2017-2018) |
| Action 1.4.1 Finaliser le retrait des animaux dans les cours d'eau | 100% des éleveurs bovins ont retiré leurs animaux des cours d'eau. | La cible a été atteinte en 2012. Le programme de financement du MAPAQ s'est terminé en 2012. |
| Action 1.4.2 Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs | 100% des éleveurs bovins sensibilisés. | Aucune activité n'a été organisée depuis 2012. |
| Objectif 1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries | Des solutions pour diminuer les quantités de contaminants dans les rejets ont été appliquées pour 5 industries. | Ne s'applique pas pour le moment. |
| Action 1.5.1 Inventorier et quantifier les rejets des industries | Un inventaire des industries a été réalisé d'ici 2014. | Inventaire non réalisé. |
| Action 1.5.2 Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol | 100% des industries ont déterminé des moyens de diminuer les quantités de contaminants d'ici 2016. | Non réalisé. |

| | | |
|---|---|---|
| Objectif 1.6 Améliorer les comportements et les pratiques | 20% des riverains ont modifié leur comportement d'ici 2017. | L'indicateur n'a pas encore été mesuré pour l'ensemble du bassin versant. Cependant le projet de "Sensibilisation et action au bassin versant de la Belle rivière" contenait un questionnaire afin de déterminer l'efficacité des activités de sensibilisation des dernières années pour 7 thèmes. Tous thèmes confondus, moins de 20% des personnes interrogées n'ont aucune intention de changer de comportement, moins de 10% ont l'intention de le faire, de 20% à plus de 60% ont déjà changé de comportement. |
| Action 1.6.1 Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de l'eau | 40 classes participent à une activité d'ici 2014. | À ce jour, 681 classes ont participé à des activités de sensibilisation. |
| Action 1.6.2 Réaliser des activités de sensibilisation sur le thème de l'eau dans des bassins versants ciblés | 10 000 personnes ont été sensibilisées. | 225 personnes ont été sensibilisées. |
| | 15 publications en lien avec les activités. | 6 articles et 1 communiqué de presse ont été publiés. |
| Objectif 1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux | 100% des dépotoirs connus sont étudiés d'ici 2017. | Inconnu. |
| | 100% des dépotoirs illégaux découverts ont été démantelés. | Inconnu. |
| Action 1.7.1 Connaître la qualité de l'eau de surface et/ou de l'eau souterraine à proximité des anciens dépotoirs | Une étude sur la qualité de l'eau aux environs des anciens dépotoirs est réalisée d'ici 2014. | Étude non réalisée. |
| Action 1.7.2 Organiser des journées de nettoyage le long des cours d'eau | 15 cours d'eau ont été nettoyés d'ici 2017. | Au moins 25 activités de nettoyage. En 2020, il y a eu des activités: Lac-Bouchette (plage municipale), Hébertville (non précisé), Saint-Félicien (Cégep) et Roberval (non précisé). |
| Action 1.7.3 Sensibiliser la population à l'impact des dépotoirs illégaux et aux solutions alternatives | 10 000 personnes ont été sensibilisées à l'impact des dépotoirs illégaux d'ici 2015. | 10 408 personnes sensibilisées (dépliants) par les MRC. De plus, il existe plusieurs campagnes de sensibilisation sur les manières de disposer les matières résiduelles. |
| Objectif 1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pomme de terre | Diminution de 10% des superficies avec application de pesticides dans les municipalités où l'on retrouve de la culture de bleuets et/ou de pommes de terre. | 17 288 ha pour la culture du bleuet et 2 606 ha pour la culture de pommes de terre. |

| | | |
|---|---|---|
| Action 1.8.1 Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuets et de pommes de terre | Le suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuet et de pomme de terre est réalisé d'ici 2015. | Le suivi est réalisé dans les bleuetières de la MRC Maria-Chapdelaine tous les 5 ans, mais pas dans les sources d'eau potable. |
| Action 1.8.2 Mettre en œuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides | 1 projet est mis en place par année d'ici 2014. | À ce jour 17 projets mis en place. |
| Action 1.8.3 Augmenter les superficies en bleuetières biologiques | 16 % des superficies des bleuetières sont biologiques d'ici 2015. | En 2020, il y a 6018 ha de bleuetière biologiques (sur une superficie totale de 28360 ha), soit 21,2% |
| Action 1.8.4 Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et la culture de la pomme de terre | 70 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain et 30 au réseau pomme de terre d'ici 2016. | 11 producteurs sont inscrits au réseau pomme de terre et 57 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain pour un total de 68 producteurs. |
| Action 1.8.5 Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides | 1000 personnes. | 7 articles rédigés par le GMA ont été vus par 580 personnes et 116 personnes ont consulté un article diffusé sur ce sujet. Total de 709 personnes |
| Action 1.8.6 Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau | 100% des municipalités ont été sensibilisées. | Une journée de réflexion sur les pesticides a eu lieu en avril 2018. 9 élus et 6 employés municipaux y ont participé (représentant 5 municipalités). |
| Objectif 1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source. | 75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements. | Au moins 870 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables. Au moins 3 municipalités ont fait de la sensibilisation par l'intermédiaire de publication Facebook ou d'un article dans le journal municipal. |
| Action 1.9.1 Sensibiliser les résidents des municipalités ne possédant pas de stations de traitement des eaux usées à l'économie d'eau potable et à l'adoption de comportements responsables. | 75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements. | Au moins 870 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables. Au moins 3 municipalités ont fait de la sensibilisation par l'intermédiaire de publication Facebook ou d'un article dans le journal municipal. |

ORIENTATION 2 : PRÉVENIR L'APPARITION DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT ET LE VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ DES PLANS D'EAU

| | CIBLE | ÉTAT DE L'INDICATEUR |
|---|---|---|
| Objectif 2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau | La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016 | 11 stations sur ont été mesurées en 2020. 7x mauvais, 2x douteux et 2x satisfaisant Pas d'amélioration notée. |
| Action 2.1.1 Gérer les fumiers selon les réglementations existantes | 10 agriculteurs ont été financés pour gérer les fumiers de façon adéquate d'ici 2014. | Au moins 31 agriculteurs ont été financés par le MAPAQ depuis 2010. |

| | | |
|---|--|--|
| Action 2.1.1 bis Améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernement | 60 entreprises ont reçu un diagnostic depuis 2020. 70% d'enclos ont vu leur performance environnementale a été améliorée suite aux recommandations de la phase 1. | Un projet Améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernement (GMA) est prévu. |
| Action 2.1.2 Appliquer de bonnes pratiques pour limiter l'impact de l'épandage du fumier | 3 activités terrain par an sur les bonnes pratiques de l'épandage du fumier sont organisées d'ici 2014. | Aucune activité organisée à ce jour. |
| Action 2.1.3 Utiliser le concept de "Lotissement de conservation" pour les nouveaux projets de développement | 2 de projets de « lotissement de conservation » réalisés d'ici 2017. | Au moins dix-huit (18) projets réalisés ou sont en développement. |
| Action 2.1.4 Mettre en place un projet de laboratoire vivant visant à la transition vers des pratiques agricoles durables | Des pratiques réalisées. | Non réalisé. |
| Objectif 2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert | 2 000 personnes sont formées à l'identification des algues bleu-vert d'ici 2015. | 242 personnes formées. |
| Action 2.2.1 Organiser des rencontres d'identification d'algues bleu-vert lors des assemblées générales annuelles des associations de riverains | 1000 personnes rencontrées pour l'identification des algues bleu-vert d'ici 2014. | Environ 978 dépliants sur les algues bleu-vert ont été distribués, des rencontres réunissant un total de 242 personnes, 1329 visiteurs sur la page du site web de l'OBV. |
| Action 2.2.2 Promouvoir le site internet Info Algues Bleu-Vert | 1 000 visiteurs par an. | 1412 visiteurs pour 1861 visites entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020. |
| Objectif 2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines | Augmenter de 10% la longueur des bandes riveraines du lac ou du cours d'eau dont l'IQBR est entre 75 et 100 jusqu'à 95% d'ici 2017. | L'indicateur n'a pas encore été mesuré pour tous les lacs ou cours d'eau. |
| Action 2.3.1 Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines | 50% des municipalités ont mis en place un programme de restauration des bandes riveraines d'ici 2016. | 17% des municipalités. |
| Action 2.3.2 Organiser une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'intention du secteur municipal | 50 inspecteurs municipaux et élus ont reçu une formation d'ici 2014. | Au moins 48 inspecteurs et 4 élus ont suivi une formation depuis 2011. |
| Action 2.3.3 Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines | 100 000 arbres distribués d'ici 2017. 20 000 arbustes distribués d'ici 2017. | 49118 végétaux ont été distribués. |

| | | |
|--|--|--|
| Action 2.3.4 Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines | 3 activités terrain sont organisées par année d'ici 2015. | Au moins 5 activités terrain. Aussi abordé dans au moins 12 rencontres collectives et 100 rencontres individuelles. |
| Action 2.3.5 Réaliser des approches collectives pour la restauration des bandes riveraines de cours d'eau agricoles | 75% de producteurs agricoles se sont engagés dans la restauration des bandes riveraines. 75% de la longueur de rive dégradée des cours d'eau dont la bande riveraine a été restaurée. | Le projet « Approche sommaire de bassin versant avec des entreprises agricoles » de l'UPA a pour objectif de mobiliser tous les producteurs agricoles longeant un même cours d'eau à s'engager dans la restauration ses bandes riveraines. Le projet devrait débuter en 2021. |
| Objectif 2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore | 100% des lacs visés par un projet de développement pour lesquels la capacité de support a été respectée d'ici 2017. | En 2020, 4 lacs ont été suivis (excluant le RSVL): lac à la Carpe, lac au Mirage, lac des Commissaires, lac Noir (Ste-Elisabeth-de-Proulx) |
| Action 2.4.1 Suivre la qualité de l'eau de lacs par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et diffuser les résultats | 14 lacs sont suivis par le RSVL d'ici 2015. | En 2020, 4 lacs ont été suivis (excluant le RSVL): lac à la Carpe, lac au Mirage, lac des Commissaires, lac Noir (Ste-Elisabeth-de-Proulx) |
| Action 2.4.2 Mettre en place un projet pilote de modélisation du phosphore dans les lacs | Les projets pilotes ont été mis en place. | Un projet de suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean a été mis en place. Il comprend un volet de modélisation des flux de phosphore et caractérisation interne du lac Saint-Jean par le Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean en plus d'un volet RSVL. Ce projet débutera en 2021. |

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES

| | CIBLE | ÉTAT DE L'INDICATEUR |
|--|--|--|
| Objectif 3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés | Superficie des habitats évaluée et/ou restaurée d'ici 2015. | L'indicateur n'a pas encore été mesuré. |
| Action 3.1.1 Caractériser les habitats du poisson et réaliser un inventaire piscicole | Une caractérisation de l'habitat du poisson et un inventaire piscicole sont réalisés sur la rivière Ouiatchouan et au lac Abel d'ici 2014. | Une caractérisation a été faite sur la rivière Ouiatchouan dans le cadre du projet de compensation de l'habitat du poisson lié à la construction de la minicentrale de Val-Jalbert. Le lac Abel n'a pas été caractérisé. En 2020: Lac-Bouchette (caractérisation écologique pour une demande d'autorisation pour la construction d'une rampe de mise à l'eau dans le lac Ouiatchouan), Roberval (Lac-Saint-Jean), Saint-André-du-Lac-Saint-Jean (non précisé) |

| | | |
|--|---|--|
| Action 3.1.2 Aménager les cours d'eau pour améliorer l'habitat du poisson | 5 projets d'aménagements qui visent à améliorer l'habitat du poisson d'ici 2014. | 6 projets ont été réalisés. |
| Objectif 3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes | Comité de travail mis en place. | Comité de travail formé. |
| | 20 organisations participent à l'une des interventions de prévention. | 7 organisations participent à des interventions de prévention. |
| | 2500 personnes sensibilisées. | Au moins 367 personnes sensibilisées. |
| | Réseau de surveillance mis en place. | Réseau de surveillance non formé. |
| Action 3.2.1 Mettre en œuvre le plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes | Comité de travail mis en place. | Comité de travail formé. |
| | 20 organisations participent à l'une des interventions de prévention. | 7 organisations participent à des interventions de prévention. |
| | 2500 personnes sensibilisées. | Au moins 367 personnes sensibilisées. |
| | Réseau de surveillance mis en place. | Réseau de surveillance non formé. |
| Objectif 3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains | 100% d'intégrité des occurrences d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables d'ici 2017. | L'indicateur n'a pas encore été mesuré. |
| Action 3.3.1 Réaliser un document présentant les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables et le diffuser | 1 500 documents sur les espèces à statut particulier ont été distribués d'ici 2014. | Un document préliminaire a été réalisé. |
| Objectif 3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides | 100 ha de superficie mis en valeur d'ici 2016. | Le projet de la Route des milieux humides a été lancé en juin 2018. Elle permet de mettre en valeur 13 complexes de milieux humides de la région pour une superficie totale de 25 789 ha. |
| | 1 500 personnes sensibilisées d'ici 2016. | Au moins 35 649 personnes ont été sensibilisées par l'intermédiaire d'affiches, des réseaux sociaux, etc. |
| Action 3.4.1 Créer un répertoire des milieux humides et le publier | Répertoire créé d'ici 2014. | Un portrait a été fait lors du développement de la Route des milieux humides et il est disponible pour les organisations qui souhaitent mettre en valeur ces milieux. Canards illimités Canada a fait une cartographie détaillée des milieux humides |

| | | |
|---|---|---|
| | | en 2019. |
| Action 3.4.1bis Faire un portrait des milieux humides qui ont déjà été mis en valeur et mettre en place un programme de suivi de ces milieux | Portrait et programme de suivi réalisé d'ici 2016. | Un portrait a été fait lors du développement de la Route des milieux humides et il est disponible pour les organisations qui souhaitent mettre en valeur ces milieux. Canards illimités Canada a fait une cartographie détaillée des milieux humides en 2019. |
| Action 3.4.2 Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humide auprès des riverains et des entrepreneurs | 15 organisations rendent disponible le guide des bonnes pratiques d'ici 2014. | À ce jour, 21 organisations différentes ont distribué des dépliants à des riverains et des producteurs agricoles. |
| Action 3.4.3 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides | 20 médias publient des articles sur les milieux humides par an. | En 2020, des articles, des publications ou des activités de sensibilisations sur les milieux humides ont été présentés (16 médias différents locaux et internationaux). |
| | 20 classes suivent des ateliers sur les milieux humides par an. | Pas d'activité en 2020-2021. Total de 10 classes. |

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVASEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU

| | CIBLE | ÉTAT DE L'INDICATEUR |
|---|--|--|
| Objectif 4.1 Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques | Les concentrations médianes de matières en suspension s'améliorent d'une catégorie d'ici 2017. | 3 stations sur 4 ont été échantillonnées et ont vu leur concentration médiane en matières en suspension s'améliorer d'une catégorie. |
| Action 4.1.1 Réaliser des travaux en milieu agricole pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau | 10 structures réaménagées ou construites en milieu agricole d'ici 2015. | Depuis 2013, un total de 93 structures aménagées (déversoirs, descentes, avaloirs, voies d'eau). |
| Action 4.1.2 Modifier les pratiques culturales pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau | 10 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome d'ici 2015. | Au moins 57 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome dans la région. |
| Objectif 4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges | 100% des cours d'eau ou de plans d'eau problématiques suivis d'ici 2017. | Inconnu. |
| Action 4.2.1 Faire un suivi de l'érosion des berges au lac Saint-Jean | Réalisation d'un suivi du taux d'érosion au lac Saint-Jean tous les ans. | Suivi réalisé |
| Action 4.2.2 Réaliser une compilation des études sur l'érosion au parc national de la Pointe-Taillon et faire une | Compilation de documents réalisée d'ici 2014. | Une synthèse des connaissances et une analyse des photographies aériennes ont été réalisées (Roche 2013). |

| | | |
|--|---|---|
| analyse des données manquantes | | |
| Action 4.2.3 Réaliser des travaux de stabilisation de la berge autour du lac Saint-Jean | Réaliser le programme de stabilisation des berges tous les ans. | Travaux réalisés. |
| Action 4.2.4 Documenter l'érosion des berges des rivières lacs et réservoirs afin d'identifier les secteurs problématiques | 4 MRC ont documenté les secteurs problématiques d'érosion sur leur territoire. | Une MRC a documenté les secteurs problématiques d'érosion. |
| Objectif 4.3 Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau | Seuil de 98% de conformité des traverses de cours d'eau aux articles du Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État d'ici 2015 | En 2020, le taux de conformité est de 97,08 % sur les unités d'aménagement forestier (UAF). |
| | Des moyens afin de diminuer l'apport de sédiments ont été mis en œuvre dans 20 exploitations agricoles en 2015. | Au moins 166 exploitations agricoles depuis 2012. |
| | 50 personnes sensibilisées à la gestion écologique des fossés. | Au moins 69 personnes depuis 2013. |
| Action 4.3.1 Assurer une formation adéquate des travailleurs affectés à la pose des ponceaux | 100% des compagnies offrent des formations à leurs employés aux 2 ans. | Inconnu. |
| Action 4.3.2 Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques permettant de diminuer les apports de sédiments aux cours d'eau | 100 agriculteurs participent à une journée terrain d'ici 2014. | À ce jour, plus de 116 producteurs agricoles ont participé à une journée terrain |
| Action 4.3.3 Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux | 50 questionnaires informés sur la gestion des fossés d'ici 2015. | Au moins 45 personnes depuis 2013. |

ORIENTATION 5 : ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN EAU POTABLE

| | CIBLE | ÉTAT DE L'INDICATEUR |
|--|---|---|
| Objectif 5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités | 100% des municipalités et des MRC engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable d'ici 2017. | Selon les données récoltées depuis 2012, 24 municipalités, soit 80%, se seraient engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable. |
| Action 5.1.1 Mettre en œuvre la Stratégie de protection | 100% des municipalités sont engagées dans la | Selon les données récoltées depuis 2012, 24 municipalités, soit |

| | | |
|--|---|---|
| et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable | stratégie d'ici 2017. | 80%, se seraient engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable. |
| Action 5.1.2 Rendre disponible l'information sur la localisation des puits municipaux et leurs aires de protection | Les données sont disponibles sur Info-Sol. | Un projet devrait débuter (Identification et localisation des puits municipaux et de leurs aires de protection pour le secteur agricole (GMA)). |
| Objectif 5.2 Évaluer le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères | 100% du territoire municipalisé pour lequel le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères a été évalué d'ici 2014. | Le PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été finalisé en 2013. Le projet de suivi ARIM-EAU se veut de maintenir à jour la base de données régionale sur les eaux souterraines, d'assurer le suivi et le transfert des résultats vers les utilisateurs régionaux. |
| Action 5.2.1 Dresser un portrait de la ressource en eau souterraine de la région | L'analyse du potentiel des nappes d'eau souterraine et des aquifères a été réalisée sur 100% du territoire municipalisé d'ici 2014. | Le PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été finalisé en 2013. Le projet de suivi ARIM-EAU se veut de maintenir à jour la base de données régionale sur les eaux souterraines, d'assurer le suivi et le transfert des résultats vers les utilisateurs régionaux. |
| Objectif 5.3 Réduire la consommation en eau potable | Diminution de 20% du Nombre de litres d'eau consommés par personne et par jour d'ici 2014. | La quantité d'eau distribuée par personne par jour est passée de 777 litres en 2001 à 573 litres en 2015, soit une baisse de 26%. En 2018, la quantité distribuée est de 536 litres soit une diminution de 6,5% depuis 2015 (Données Québec). |
| Action 5.3.1 Participer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable | Les municipalités participent à la Stratégie d'économie d'eau potable jusqu'en 2014. | 100% (30 municipalités). |

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU

| | CIBLE | ÉTAT DE L'INDICATEUR |
|--|--|--|
| Objectif 6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement aux résidents ainsi qu'aux propriétaires de bâtiment en zones inondables | 100% des résidents et propriétaires informés d'ici 2015. | Au moins 1050 personnes ont été informées. |
| Action 6.1.1 Informer l'ensemble des résidents et des propriétaires de bâtiments en zones inondables des risques, des causes d'inondation et des contraintes d'aménagement | 100% des propriétaires ont été informés d'ici 2013. | Au moins 1050 personnes. Certaines municipalités transmettent l'information aux personnes qui font des demandes de permis. |

| | | |
|--|--|--|
| Action 6.1.2 Mettre en place un mécanisme qui permet à tous les nouveaux propriétaires d'être informés à propos des zones inondables | 12 cartes à grande échelle, c'est-à-dire une par municipalité concernée d'ici 2014. 100% des nouveaux propriétaires ont été informés d'ici 2014. | 8 municipalités ont des cartes des zones inondables. Au moins 53 propriétaires ont été informés depuis 2012. |
| Objectif 6.2 Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau | Le taux de satisfaction aux tables de concertation à atteindre d'ici 2017 est : Échanges et prise de parole (1) : 90% Information reçue (2) : 85% Animation de la table (3) : 90% Bilan (4) : 85%. | OBV Lac-Saint-Jean 2020-2021 (les rencontres de la TC ont toutes eu lieu virtuellement) (1) 84,6% (2) 78,5% (3) 87,2% (4) 77,1% 82,2 % en moyenne totale. |
| Action 6.2.1 Créer des conseils de bassin versant locaux (CBV) | 5 conseils de bassin versant sont actifs sur le territoire d'ici 2015. | À ce jour, il y a 3 conseils de bassin versant actifs sur le territoire: le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan, le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé et le Conseil de bassin versant de la Belle Rivière. |
| Action 6.2.2 Créer un réseau des associations de riverains du bassin versant du lac Saint-Jean | Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est créé d'ici 2017. | Les démarches pour créer le réseau des riverains ont débuté au cours de l'été 2012, jusqu'à présent environ 40 associations font partie de ce réseau. |
| Action 6.2.3 Favoriser les projets de gestion intégrée de l'eau dans les sous-bassins-versants agricoles | 3 projets de gestion intégrée de l'eau dans des sous-bassins-versants agricoles sont réalisés d'ici 2015. | À ce jour, il y a 4 projets : bassin versant de la Belle Rivière, bassin versant de la Petite rivière Eusèbe, bassin versant de la rivière Moreau et bassin versant du Petit marais de Saint-Gédéon. |
| Objectif 6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et cours d'eau et en développer de nouveau | Augmentation de la fréquentation des accès aux plans d'eau et aux cours d'eau d'ici 2017. | Indicateur non mesuré. |
| Action 6.3.1 Créer et distribuer une carte touristique sur les accès publics à l'eau | Une carte touristique sur les accès à l'eau est créée d'ici 2014. | Une carte touristique régionale présentant les activités et les infrastructures nautiques et hivernales en tourisme d'aventure avait été créée par « Les routes d'eau et de Glace », mais celle-ci n'est plus disponible. |
| Action 6.3.2 Mettre en œuvre le projet - Les Routes d'eau et de glace du Lac-Saint-Jean | Le projet des Routes d'eau et de glaces est réalisé d'ici 2014. | Le projet des Routes d'eau et de glace a été mis en œuvre au cours de l'année 2013. Celui-ci n'existe plus, un nouveau travail est donc nécessaire. |
| Action 6.3.3 Développer un réseau de parcs régionaux associés au réseau hydrographique | 5 nouveaux sites de parcs régionaux sont créés d'ici 2017. | Les 10 secteurs du Parc régional des Grandes Rivières offrent un total de 39 sentiers de marche, de vélo, de raquette et de ski de fond. |

| | | |
|--|--|---|
| Objectif 6.4 Limiter les mauvaises pratiques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain | 100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015. | Au moins 196 personnes ont été informées depuis 2014. |
| Action 6.4.1 Identifier les bâtiments localisés dans des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain | La carte de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain est réalisée d'ici 2014. | 15 municipalités ont des cartes de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain. |
| Action 6.4.2 Sensibiliser aux bonnes pratiques les propriétaires et les locataires de bâtiments et de terrains localisés dans/et à proximité des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain | 100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015 | Au moins 196 personnes ont été informées depuis 2014. |

Rencontres de la table de concertation

Les réunions de la table de concertation sont consacrées à la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant. Les rencontres permettent de discuter d'une thématique en lien avec le plan directeur de l'eau (PDE) ainsi que de sa **mise à jour** (ajout ou mise à jour d'actions, etc.).

Au cours de ces réunions, des intervenants extérieurs peuvent être invités afin de présenter des projets, d'apporter des informations ou d'enrichir les connaissances des membres dans certains domaines.

Une brève description des thématiques abordées lors des rencontres est présentée dans un document de quelques pages appelé " Les Grandes Lignes de la table de concertation". Ces documents sont disponibles sur le site internet de l'OBV Lac-Saint-Jean dans la section « [Document](#) ».

Rencontre de la table de concertation n°29 – 16 septembre 2020

L'objectif de la rencontre était de présenter aux membres de la table de concertation les étapes réalisées et à venir dans le cadre des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques, mandat donné aux OBV par le MELCC (voir la section *Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques* p5). Il a également été rappelé aux membres leur rôle et les responsabilités au sein de la table de concertation.

Thème: les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH)

Le gouvernement demande aux OBV de prioritairement mettre à jour leur PDE afin d'y retrouver des Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) d'ici le **15 juin 2021**. Les OCMHH doivent répondre à **trois grandes orientations du MELCC** : assurer une diversité des écosystèmes hydriques et humides et des communautés qui les occupent; lutter efficacement contre les changements climatiques; et assurer une variété de fonctions et de services écologiques. De plus, les OCMHH permettront **d'orienter les MRC dans la réalisation de leur Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)**. Ces plans régionaux encadreront la conservation à l'échelle des écosystèmes. Les OCMHH et les PRMHH sont réalisés en parallèle et seront donc complémentaires.

Les étapes réalisées pour l'élaboration de ces OCMHH ont été présentées ainsi que la planification des prochaines étapes :

- Planification et l'arrimage
 - Collaboration entre les OBV Lac-Saint-Jean et OBV du Saguenay.
 - Planification et ajustement des étapes avec les MRC pour assurer l'arrimage entre les processus d'élaboration OCMHH et PRMHH.
 - Mise en place d'un comité de suivi technique.
- Portrait et diagnostic préliminaire
 - Mise en place d'un Comité d'experts régional pour développer une méthode afin d'évaluer les milieux humides et hydriques selon les trois grandes orientations du MELCC (diversité, changements climatiques, fonctions et services écologiques).
- Application de la méthode et production des données à différentes échelles
 - Réalisation d'un Atlas cartographique en guise de portrait-diagnostic en cours.
- Prochaines étapes :



Planification préliminaire des étapes d'élaboration des OCMHH.

Autre sujet abordé : Introduction aux tables de concertations 2020-2021

Les objectifs et les mandats de la table de concertation ont été présentés aux membres ainsi que leurs rôles et leurs responsabilités.

Rencontre de la table de concertation n°30 – 30 septembre 2020



Localisation de l'usine kraft de PFR et du point de rejets de ses eaux usées.

Pour traiter du sujet principal de cette rencontre « les rejets des eaux usées de l'usine PFR dans la rivière Ashuapmushuan », l'OBV a reçu des représentants du MELCC.

Thème : les rejets des eaux usées de l'usine PFR dans la rivière Ashuapmushuan

L'usine de pâte kraft de Produits Forestiers Résolu (PFR) de Saint-Félicien rejette ses eaux usées de procédés dans la rivière Mistassini, grâce à une conduite gouvernementale, longue de 14 km, construite en 1978, et aujourd'hui désuète.

Pour corriger la situation, **deux scénarios doivent être évalués par le MELCC** : déverser les rejets dans la rivière Ashuapmushuan, à proximité de l'usine ou, remplacer la conduite pour continuer les déversements dans la rivière Mistassini. Ces scénarios soulèvent **des préoccupations quant à la qualité de l'eau et des habitats aquatiques**. L'OBV souhaite analyser les données disponibles sur les rejets industriels, mesurer les usages de l'eau sur la rivière Ashuapmushuan, consulter des professionnels, et apporter de l'information à la table de concertation. Une deuxième rencontre sera organisée pour présenter aux membres les informations recueillies.

Pendant cette rencontre des représentants du MELCC a apporté de nombreuses informations telles que :

- l'historique de la conduite et ses caractéristiques,
- l'entente entre PFR et MELCC,

- la réglementation des rejets des eaux usées, leurs analyses et leurs procédés d'épuration,
- les problématiques posées par la conduite et les solutions proposées,
- les prochaines étapes du projet.

De plus, les membres ont pu faire part de leurs préoccupations et de leurs recommandations aux représentants du MELCC au cours de cette rencontre.

Rencontre de la table de concertation n°31 – 30 octobre 2020

À l'occasion de cette rencontre, l'OBV Lac-Saint-Jean a présenté le projet de cartographie des acteurs réalisé en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi.

Thème : la Cartographie des acteurs

La **stratégie de mobilisation** est un outil qui devrait permettre à l'OBV :

- d'accomplir [son mandat et sa mission](#), car la mobilisation représente un défi réel pour l'accomplissement de ses activités,
- de continuer des réflexions sur la mobilisation déjà amorcées en 2016-2019 avec [la priorisation des objectifs du plan directeur de l'eau](#) et en 2019 avec l'élaboration d'une [planification stratégique 2019-2025](#).

L'OBV Lac-Saint-Jean a collaboré avec le ROBVQ et six autres OBV pour élaborer une démarche afin de **mettre en place une stratégie de mobilisation favorisant la mise en œuvre du PDE**. Cette collaboration a mené à la création d'un aide-mémoire " Construire sa stratégie de mobilisation en huit étapes".

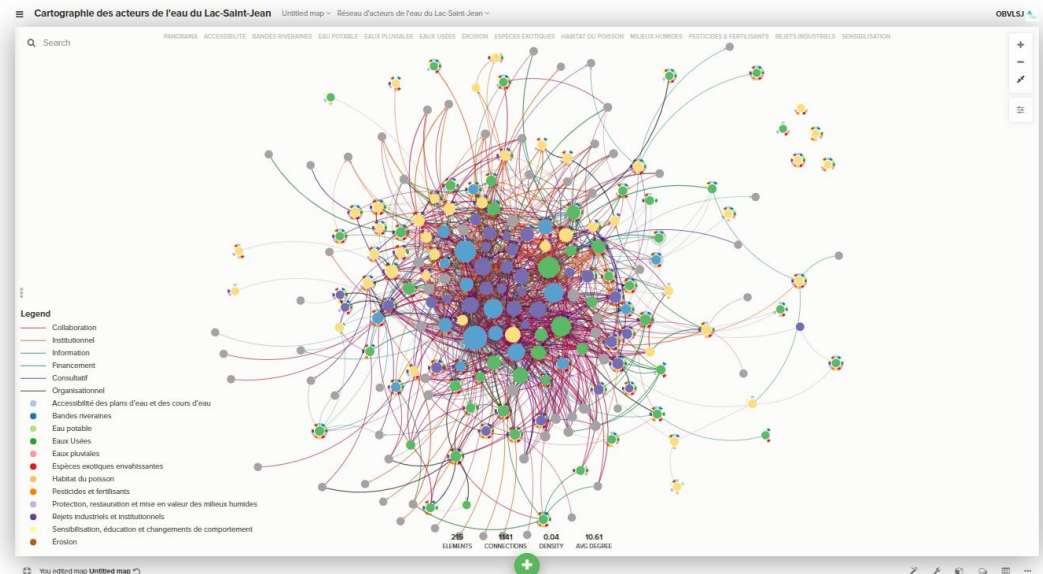
Le projet de Cartographie des acteurs, présenté ci-dessous, se rattache à la troisième étape, qui est d'"Établir un profil des acteurs concernés". Cette cartographie permet de représenter un réseau d'acteurs, dans la littérature également appelée carte sociale ou réseau social.

Une fois le portrait des acteurs dressé, les informations recueillies devraient aider l'OBV à améliorer la mobilisation, augmenter la collaboration et faire évoluer son réseau.

Ce projet a été fait en partenariat avec Mme Véronique Loiselle, étudiante au DESS en Éco conseil et M. Olivier Riffon, Professeur en Éco Conseil de l'UQAC.

Autres sujets abordés

Au cours de cette rencontre, deux programmes de suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean ont été présentés.



Cartographie des acteurs

- Volet 1 - Réseau de suivi volontaire des lacs 2021-2026 (voir *Les grands dossiers p11*).
- Volet 2 - Modélisation des flux de phosphore et caractérisation de la charge interne du lac Saint-Jean par le Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean : Ce projet vise à développer un modèle qui intègre les flux de phosphore pour établir le bilan de masse en phosphore du lac Saint-Jean, évaluer la capacité de support et la charge interne en phosphore du lac pour ensuite convenir des efforts de réduction des apports anthropiques de phosphore à mettre en place au niveau régional.

Rencontre de la table de concertation n°32 – 23 mars 2021

Au cours de cette rencontre de la table de concertation, l’OBV Lac-Saint-Jean a fait part des résultats des portraits écologique et anthropique dans le cadre de l’élaboration des OCMHH. Cette rencontre avait pour but de permettre aux membres d’identifier en concertation les services écologiques qu’ils considèrent comme les plus importants pour rédiger les objectifs de conservation (voir la section *Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques p5*).

Thème principal : les Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) – Le choix des services écologiques à retenir pour les prochaines étapes

Une présentation des étapes réalisées précédemment dans le cadre des OCMHH a été faite. Les **résultats des consultations**, qui se sont déroulées en janvier et février 2021, ont été présentés ainsi que **leur lien avec le PDE et les priorités gouvernementales** (biodiversité, quantité et qualité de l’eau et lutte contre les changements climatiques). À partir des données présentées, les membres de la **table de concertation ont identifié les services écologiques prioritaires***, avec lesquels l’élaboration des OCMHH se poursuivra :

| Régulation des conditions naturelles de l'eau | Régulation des cycles et flux hydrologiques | Lutte contre la pollution chimique de l'eau | Maintien des populations fauniques et floristiques et des habitats | Approvisionnement en eau douce |
|---|---|---|--|--|
| En rejetant et en absorbant certains composés, les milieux humides et hydriques renouvellent et modifient la composition de l'eau, en plus d'influer sur sa dynamique. C'est notamment par le biais de ces fonctions écologiques que l'eau est oxygénée et que son pH est ajusté. | En rejetant et en absorbant certains composés, les milieux humides et hydriques renouvellent et modifient la composition de l'eau, en plus d'influer sur sa dynamique. C'est notamment par le biais de ces fonctions écologiques que l'eau est oxygénée et que son pH est ajusté. | En fixant et transformant diverses substances, dont des polluants, ces milieux assainissent l'eau de leur environnement immédiat et bien au-delà. C'est notamment par le biais de ces fonctions écologiques que l'eau est filtrée et ses contaminants éliminés. | En fournissant des éléments vivants et non vivants répondant aux besoins des espèces, les milieux humides et hydriques structurent et composent des habitats durables et assurent le renouvellement des populations qui les occupent. C'est notamment par le biais de ces fonctions écologiques qui se créent des sites de naissance, d'élevages, d'alimentation, d'abri et de reproduction. | En abritant et générant de l'eau douce exploitable, ces milieux subviennent aux besoins alimentaires, sanitaires et hygiéniques des populations. C'est notamment par le biais de ces fonctions écologiques qu'est produite l'eau potable directement extraite de sources en nature ainsi que celle produite par traitement d'eaux impropres à la consommation. |

**Les services non retenus pour l'élaboration des OCMHH pourront être intégrés dans les prochaines mises à jour du PDE.*

Annexe

Annexe 1 : Liste des objectifs du PDE.

| |
|--|
| 1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées |
| 1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux |
| 1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traités dans les plans d'eau et les cours d'eau |
| 1.4 Diminuer les concentrations de coliformes fécaux |
| 1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries |
| 1.6 Améliorer les comportements et les pratiques qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau |
| 1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs et réduire l'impact des dépotoirs illégaux sur la qualité de l'eau |
| 1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures |
| 1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source |
| 2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau |
| 2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des algues bleu-vert |
| 2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines |
| 2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore |
| 3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés |
| 3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes |
| 3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides |
| 3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides |
| 4.1 Réduire les quantités de MES dans les secteurs problématiques |
| 4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges |
| 4.3 Minimiser l'apport de sédiments dans les plans d'eau et les cours d'eau |
| 5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités |
| 5.3 Réduire la consommation en eau potable |
| 6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement en zones inondables |
| 6.2 Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau |
| 6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et aux cours d'eau et en développer de nouveaux |

[Fin du document]



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

1013, rue du Centre sportif,
Normandin, Québec G8M 4L7

T 581 719-1212
C 418 515-0312

info@obvlacstjean.org
www.obvlacstjean.org